



École de danse Montpon  
Association loi 1901  
8bis rue de Verdun  
24700 Montpon-Ménéstérol  
[ecoledanse\\_montpon@yahoo.fr](mailto:ecoledanse_montpon@yahoo.fr)  
07 87 76 24 74

## Règlement intérieur

L'École de Danse de Montpon est une association loi 1901 dirigée par des bénévoles élus par l'assemblée générale. Le bureau est composé d'un président, d'un trésorier, d'un secrétaire et éventuellement de leurs adjoints. Afin de faciliter la gestion de l'association, nous portons à votre attention le règlement ci-dessous :

### **Inscription :**

Afin d'éviter tout problème et pour effectuer l'inscription en bonne et due forme, nous demandons à chaque personne les documents nécessaires à la validation de l'inscription :

#### **Pour les réinscriptions (mineurs et majeurs) :**

- La fiche d'inscription et de renseignement en deux exemplaires
- Le règlement intérieur signé
- Le paiement de la licence FFD et de l'année de danse

#### **Pour les premières inscriptions (majeurs uniquement) :**

- La fiche d'inscription et de renseignement en deux exemplaires
- Le règlement intérieur signé
- Un certificat médical obligatoire de moins de 3 ans
- Le paiement de la licence FFD et de l'année de danse

Ces documents devront être fournis dans un délai de 15 jours après retrait du dossier. Si le dossier complet n'est pas remis au bout de ces 15 jours, le futur adhérent n'aura pas accès au cours. Seul le paiement des cours et la remise du dossier complet vous assurent votre place en cours.

### **Sécurité, horaires des cours, respect et assiduité :**

Pour les mineurs, nous demandons à la personne responsable de l'enfant d'emmener l'enfant jusqu'à l'entrée des locaux de l'École de Danse et de venir le chercher au même endroit. Il est INDISPENSABLE et dans l'intérêt de vos enfants qu'un parent assure bénévolement la permanence afin de pouvoir seconder le professeur en cas de problème (accident, maladie, etc.). Veuillez à ce que chaque enfant soit bien récupéré par la personne habilitée. Nous vous rappelons que cette permanence n'est pas une garderie, il est impératif que les enfants soient récupérés à l'heure.

Pour tous, l'inscription à nos cours implique :

- Le respect des horaires et du lieu
- Le respect du professeur, de l'administration, des autres cours et des élèves de l'école
- De prévenir le professeur en cas d'absence
- De nous informer de tout changement (situation familiale, téléphone, adresse...)

Pour le bon déroulement des cours, nous vous recommandons la plus grande assiduité : la régularité est votre premier atout. Pour le confort de tous, la nourriture est interdite dans le studio. Vous

devrez également laisser vos chaussures au vestiaire et prévoir des chaussons dédiés aux cours (ou danser pieds nus/en chaussettes).

### **Niveaux des cours et organisation générale :**

Les professeurs sont entièrement responsables du programme de leurs cours et, de ce fait, de l'appréciation des niveaux des élèves. Ils peuvent proposer des participations à des spectacles ou à des manifestations extérieures de façon ponctuelle, mais l'adhésion ne donne aucun caractère obligatoire à ces engagements. En cas de litige avec un professeur, la direction sera saisie par lui-même ou par l'élève concerné pour résoudre à l'amiable la question, dans la mesure de ses moyens, et pour faire appliquer ce règlement. Les tarifs des cours sont annualisés et tiennent compte des vacances scolaires et des périodes de fermeture de l'école. Les périodes de vacances scolaires peuvent être mises à profit par certains professeurs pour des cours complémentaires, stages ou répétitions.

### **Annulation de cours et cas de force majeure :**

En cas de cours annulés par les professeurs (cause maladie, spectacle ou autre raison professionnelle ou personnelle), le ou les cours seront rattrapés dans la saison sous forme de cours ou stage proposé aux élèves. En cas de force majeure (épidémie ou autre contrainte naturelle ou sociale d'un fait extérieur à la responsabilité de l'école et des professeurs), les cours ne seront pas remboursés mais des compensations (rattrapage, stages, cours en ligne ou avoirs) seront proposées en fonction de la nature et de la durée de la période.

### **Stages :**

Tout au long de l'année, des stages dans différentes disciplines vous sont proposés par l'école de danse de Montpon. Ces stages sont ouverts aux élèves adhérents à un tarif préférentiel mais également aux personnes extérieures à l'école.

Les réservations se font de préférence et en priorité via le site HelloAsso avec paiement en ligne. Il est également possible de réserver auprès de vos professeurs, par mail ou par téléphone avec un paiement sur place en espèces ou par chèque.

L'école de danse se réserve le droit d'annuler un stage par manque d'inscriptions. Dans ce cas, vous serez prévenu une semaine avant le stage et remboursé dans les meilleurs délais via HelloAsso. Si vous ne pouvez pas vous présenter au stage, **aucun remboursement ne sera effectué, sauf pour un cas de maladie, de blessure ou de force majeure, chacun dûment justifié.**

### **Cotisation :**

Tous les adhérents, enfants ou adultes prenant des cours, ainsi que les membres du conseil d'administration, devront être **obligatoirement titulaires de la licence de la Fédération Française de Danse.**

Le règlement des cours devra être acquitté en début de saison (voir modalités sur fiche d'inscription) Tout mois commencé est dû.

Aucun cours ne sera remboursé en cas d'absence.

Le paiement des cours pourrait être suspendu si un certificat médical d'arrêt de plus de 5 semaines, justifie l'absence aux cours.

**En cas d'arrêt, aucun remboursement des cours restants ne sera effectué, sauf pour un cas de déménagement, de maladie, de blessure ou cas de force majeure, chacun dument justifié.**

**L'École de Danse se réserve le droit de mettre fin unilatéralement à l'adhésion d'un élève ne respectant pas ce règlement.**

Je soussigné(e)..... (père/mère/tuteur de l'enfant.....  
**le cas échéant**) certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'École de Danse de Montpon.

Fait à :

Le :

Signature :